FCP de droit français

LAZARD ACTIONS AMERICAINES

RAPPORT ANNUEL

au 29 septembre 2023

Société de gestion : Lazard Frères Gestion SAS
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux comptes : Ernst & Young et Autres

Lazard Frères Gestion SAS - 25 rue de Courcelles - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC 3

2. Changements intéressant l'OPC 15

3. Rapport de gestion 16

4. Informations réglementaires 22

5. Certification du Commissaire aux Comptes 27

6. Comptes de l'exercice 31

7. Annexe(s) 51

Information SFDR 52

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS
Lazard Actions Américaines

LAZARD FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Actions Américaines - Part PC EUR
Code ISIN :	FR0007074695
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	18/08/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 16/08/2002 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :
L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : S&P500. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.
La réalisation de cet objectif de gestion repose sur la sélection d'entreprises capables de créer de la richesse. Les critères d'investissement intègrent donc la stratégie de l'entreprise, sa rentabilité, sa croissance et sa valorisation. Le portefeuille sera relativement concentré avec la possibilité de choix marqués (de titres ou de secteurs).

Pour construire son portefeuille, le gérant procède à sa propre analyse des valeurs pouvant intégrer le portefeuille de l'OPC. Il s'appuie également sur les ressources internationales du groupe Lazard auquel il appartient, ainsi que sur les différentes études de brokers.

Le portefeuille sera composé hauteur de :
- 80% minimum de l'actif net en actions de grandes capitalisations dont la place de cotation principale est située en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada).
- 20% maximum de l'actif net en actions de petites et moyennes capitalisations dont la place de cotation principale est située en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada)
- 10% maximum de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM européens ou d'OPC répondant aux 4 critères définis à l'article R214-13 du Code monétaire et financier.

L'investissement est uniquement réalisé dans des OPC qui investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Tous les OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

Pour la gestion de sa trésorerie, le Fonds peut investir 10% maximum de son actif net en titres de créances français et américains dont le rating appartient à la catégorie investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion.

En cas de dégradation de la notation, la société de gestion procèdera à sa propre analyse des titres de créances négociables sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur les notations des agences.

Dans la limite d'une fois l'actif net (sans surexposition), le FCP peut utiliser des futures sur actions, indices actions et de change, des options sur actions et indices actions et des swaps de change et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, organisés, et/ou de gré à gré pour couvrir le portefeuille aux risques action et de change.

Autres informations : Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sont intégrés à la gestion au moyen d'un modèle d'analyse et de notation interne qui influence directement la gestion sans pour autant constituer un facteur déterminant de la prise de décision.

Affectation des sommes distribuables :
- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition actions internationales et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.
L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :
L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :

Période de détention recommandée :
5 ans

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Néant

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	*Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.*		
Tensions	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	910 €	3 210 €
	Rendement annuel moyen	-90,9%	-20,3%
Défavorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	8 610 €	5 560 €
	Rendement annuel moyen	-13,9%	-11,1%
Intermédiaire	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	11 020 €	18 120 €
	Rendement annuel moyen	10,2%	12,6%
Favorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	13 880 €	20 620 €
	Rendement annuel moyen	38,8%	15,6%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/02/2015 - 14/02/2016
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/09/2018 - 14/09/2019
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/04/2014 - 14/04/2015

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé : - qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de

0,0%) - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire - que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	530 €	1 669 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,4%	2,5% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 15,1% avant déduction des coûts et de 12,6% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,28% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	122 €
Coûts de transaction	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	8 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (5 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».
Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=A2A
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site http://www.amf-france.org.
Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS
Lazard Actions Américaines

LAZARD FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Actions Américaines - Part RC EUR
Code ISIN :	FR0010700823
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	18/08/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 16/08/2002 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :
L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : S&P500. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.
La réalisation de cet objectif de gestion repose sur la sélection d'entreprises capables de créer de la richesse. Les critères d'investissement intègrent donc la stratégie de l'entreprise, sa rentabilité, sa croissance et sa valorisation. Le portefeuille sera relativement concentré avec la possibilité de choix marqués (de titres ou de secteurs).

Pour construire son portefeuille, le gérant procède à sa propre analyse des valeurs pouvant intégrer le portefeuille de l'OPC. Il s'appuie également sur les ressources internationales du groupe Lazard auquel il appartient, ainsi que sur les différentes études de brokers.

Le portefeuille sera composé hauteur de :
- 80% minimum de l'actif net en actions de grandes capitalisations dont la place de cotation principale est située en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada).
- 20% maximum de l'actif net en actions de petites et moyennes capitalisations dont la place de cotation principale est située en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada)
- 10% maximum de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM européens ou d'OPC répondant aux 4 critères définis à l'article R214-13 du Code monétaire et financier.

L'investissement est uniquement réalisé dans des OPC qui investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Tous les OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

Pour la gestion de sa trésorerie, le Fonds peut investir 10% maximum de son actif net en titres de créances français et américains dont le rating appartient à la catégorie investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion.

En cas de dégradation de la notation, la société de gestion procèdera à sa propre analyse des titres de créances négociables sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur les notations des agences.

Dans la limite d'une fois l'actif net (sans surexposition), le FCP peut utiliser des futures sur actions, indices actions et de change, des options sur actions et indices actions et des swaps de change et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, organisés, et/ou de gré à gré pour couvrir le portefeuille aux risques action et de change.

Autres informations : Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sont intégrés à la gestion au moyen d'un modèle d'analyse et de notation interne qui influence directement la gestion sans pour autant constituer un facteur déterminant de la prise de décision.

Affectation des sommes distribuables :
- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition actions internationales et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.
L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :
L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :

Période de détention recommandée :
5 ans

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Néant

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	*Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.*		
Tensions	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	910 €	3 210 €
	Rendement annuel moyen	-90,9%	-20,3%
Défavorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	8 520 €	5 290 €
	Rendement annuel moyen	-14,8%	-12,0%
Intermédiaire	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	10 910 €	17 240 €
	Rendement annuel moyen	9,1%	11,5%
Favorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	13 740 €	19 660 €
	Rendement annuel moyen	37,4%	14,5%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/02/2015 - 14/02/2016
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/09/2018 - 14/09/2019
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/04/2014 - 14/04/2015

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé : - qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de

0,0%) - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire - que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	626 €	2 535 €
Incidence des coûts annuels (*)	6,4%	3,6% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 15,1% avant déduction des coûts et de 11,5% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	2,28% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	218 €
Coûts de transaction	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	8 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (5 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».
Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=A2R
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site http://www.amf-france.org.
Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS
Lazard Actions Américaines

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Actions Américaines - Part PC H-EUR
Code ISIN :	FR0013254331
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	18/08/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 16/08/2002 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :
L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : S&P500 Hedged EUR. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. L'indicateur de référence est couvert contre le risque de change avec comme devise de référence le EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.
La réalisation de cet objectif de gestion repose sur la sélection d'entreprises capables de créer de la richesse. Les critères d'investissement intègrent donc la stratégie de l'entreprise, sa rentabilité, sa croissance et sa valorisation. Le portefeuille sera relativement concentré avec la possibilité de choix marqués (de titres ou de secteurs).

Pour construire son portefeuille, le gérant procède à sa propre analyse des valeurs pouvant intégrer le portefeuille de l'OPC. Il s'appuie également sur les ressources internationales du groupe Lazard auquel il appartient, ainsi que sur les différentes études de brokers.

Le portefeuille sera composé hauteur de :
- 80% minimum de l'actif net en actions de grandes capitalisations dont la place de cotation principale est située en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada).
- 20% maximum de l'actif net en actions de petites et moyennes capitalisations dont la place de cotation principale est située en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada)
- 10% maximum de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM européens ou d'OPC répondant aux 4 critères définis à l'article R214-13 du Code monétaire et financier.

L'investissement est uniquement réalisé dans des OPC qui investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Tous les OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

Pour la gestion de sa trésorerie, le Fonds peut investir 10% maximum de son actif net en titres de créances français et américains dont le rating appartient à la catégorie investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion.

En cas de dégradation de la notation, la société de gestion procèdera à sa propre analyse des titres de créances négociables sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur les notations des agences.

Dans la limite d'une fois l'actif net (sans surexposition), le FCP peut utiliser des futures sur actions, indices actions et de change, des options sur actions et indices actions et des swaps de change et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, organisés, et/ou de gré à gré pour couvrir le portefeuille aux risques action et de change.

Autres informations : Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sont intégrés à la gestion au moyen d'un modèle d'analyse et de notation interne qui influence directement la gestion sans pour autant constituer un facteur déterminant de la prise de décision.

Affectation des sommes distribuables :
- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition actions internationales et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.
L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :
L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :

Période de détention recommandée :
5 ans

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.
Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Néant

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	*Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.*		
Tensions	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	920 €	3 040 €
	Rendement annuel moyen	-90,8%	-21,2%
Défavorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	7 560 €	3 040 €
	Rendement annuel moyen	-24,4%	-21,2%
Intermédiaire	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	10 750 €	15 980 €
	Rendement annuel moyen	7,5%	9,8%
Favorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	13 810 €	19 680 €
	Rendement annuel moyen	38,1%	14,5%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/10/2021 - 14/10/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/11/2019 - 14/11/2020
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/05/2020 - 14/05/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé : - qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%) - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire - que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	537 €	1 576 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,4%	2,5% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12,3% avant déduction des coûts et de 9,8% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,33% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	127 €
Coûts de transaction	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	10 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (5 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».
Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=A2H
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site http://www.amf-france.org.
Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS
Lazard Actions Américaines

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Actions Américaines - Part RC H-EUR
Code ISIN :	FR0013523487
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRERES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	18/08/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 16/08/2002 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :
L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : S&P500 Hedged EUR. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. L'indicateur de référence est couvert contre le risque de change avec comme devise de référence le EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.
La réalisation de cet objectif de gestion repose sur la sélection d'entreprises capables de créer de la richesse. Les critères d'investissement intègrent donc la stratégie de l'entreprise, sa rentabilité, sa croissance et sa valorisation. Le portefeuille sera relativement concentré avec la possibilité de choix marqués (de titres ou de secteurs).

Pour construire son portefeuille, le gérant procède à sa propre analyse des valeurs pouvant intégrer le portefeuille de l'OPC. Il s'appuie également sur les ressources internationales du groupe Lazard auquel il appartient, ainsi que sur les différentes études de brokers.

Le portefeuille sera composé hauteur de :
- 80% minimum de l'actif net en actions de grandes capitalisations dont la place de cotation principale est située en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada).
- 20% maximum de l'actif net en actions de petites et moyennes capitalisations dont la place de cotation principale est située en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada)
- 10% maximum de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM européens ou d'OPC répondant aux 4 critères définis à l'article R214-13 du Code monétaire et financier.

L'investissement est uniquement réalisé dans des OPC qui investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Tous les OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

Pour la gestion de sa trésorerie, le Fonds peut investir 10% maximum de son actif net en titres de créances français et américains dont le rating appartient à la catégorie investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion.

En cas de dégradation de la notation, la société de gestion procèdera à sa propre analyse des titres de créances négociables sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur les notations des agences.

Dans la limite d'une fois l'actif net (sans surexposition), le FCP peut utiliser des futures sur actions, indices actions et de change, des options sur actions et indices actions et des swaps de change et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, organisés, et/ou de gré à gré pour couvrir le portefeuille aux risques action et de change.

Autres informations : Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sont intégrés à la gestion au moyen d'un modèle d'analyse et de notation interne qui influence directement la gestion sans pour autant constituer un facteur déterminant de la prise de décision.

Affectation des sommes distribuables :
- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition actions internationales et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.
L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :
L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :

Période de détention recommandée :
5 ans

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.
Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Néant

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	*Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.*		
Tensions	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	920 €	3 040 €
	Rendement annuel moyen	-90,8%	-21,2%
Défavorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	7 490 €	3 040 €
	Rendement annuel moyen	-25,1%	-21,2%
Intermédiaire	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	10 750 €	15 880 €
	Rendement annuel moyen	7,5%	9,7%
Favorable	*Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts*	13 700 €	19 420 €
	Rendement annuel moyen	37,0%	14,2%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/10/2021 - 14/10/2022
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/04/2016 - 14/04/2017
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/05/2020 - 14/05/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé : - qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%) - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire - que 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	633 €	2 422 €
Incidence des coûts annuels (*)	6,4%	3,6% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,3% avant déduction des coûts et de 9,7% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	2,33% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	223 €
Coûts de transaction	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	10 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (5 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS – 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».
Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=A2C
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site http://www.amf-france.org.
Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Le DICI du FCP **LAZARD ACTIONS AMERICAINES** (codes ISIN : FR0007074695, FR0013254331, FR0010700823, FR0013523487) est passé au DIC PRIIPS (Document d'Information Clé et Packaged Retail Investment and Insurance-based Products) au 1er janvier 2023, conformément au règlement européen visant à uniformiser l'information précontractuelle des produits financiers destinés aux investisseurs de détail.

Le Président de la société de gestion Lazard Frères Gestion S.A.S, a décidé pour le FCP **LAZARD ACTIONS AMERICAINES** (codes ISIN : FR0007074695, FR0013254331, FR0010700823, FR0013523487) la mise en place du mécanisme de plafonnement des rachats à titre provisoire (« Gates »).

- **Date d'effet : 18/08/2023**

3. RAPPORT DE GESTION

PERFORMANCE

- **La performance de la part PC *(FR0007074695)* sur la période est de 9,59%.**

- **La performance de la part RC *(FR0010700823)* sur la période est de 8,51%.**

- **La performance de la part PC H-EUR *(FR0013254331)* couverte du risque de change sur la période est de 14,66%.**

- **La performance de la part RC H-EUR *(FR0013523487)* couverte du risque de change sur la période est de 13,52%.**

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

La performance de l'indice pour les parts (PC et RC) sur la période est de 11,99%.
La performance de l'indice pour les parts (PC H-EUR et RC H-EUR) sur la période est de 17,57%.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Malgré les efforts des banques centrales pour faire plier l'activité et l'inflation, la croissance a montré une résistance inattendue dans les pays occidentaux. La croissance américaine a été robuste, soutenue par la consommation des ménages. La croissance dans la zone euro a été modeste, dans un contexte de pouvoir d'achat dégradé et de transmission rapide du durcissement monétaire de la BCE. Les répercussions économiques de la crise énergétique ont toutefois été moins importantes que ce que l'on pouvait craindre. La faillite de trois banques régionales américaines et le rachat en catastrophe de Crédit Suisse, en mars 2023, auraient également pu avoir des impacts plus importants. Grâce à la baisse des prix de l'énergie et à la résorption des tensions d'approvisionnement, l'inflation a nettement reflué aux Etats-Unis et en Europe. Elle est toutefois restée largement supérieure aux objectifs des banques centrales, alimentée par le secteur des services et la situation encore tendue des marchés du travail. Dans ce contexte, la Fed et la BCE ont continué à resserrer leur politique monétaire. La Fed a porté son taux directeur à 5,25%-5,50%, un plus haut depuis 22 ans. La BCE a porté le taux de refinancement à 4,50% et le taux de dépôt à 4,00%, des niveaux qui n'avaient jamais été atteints. En Chine, après un rebond suite à la levée des restrictions sanitaires, la croissance s'est essoufflée, dans un contexte de ralentissement du secteur de l'immobilier. Sur cette toile de fond, les marchés actions mondiaux ont fortement rebondi, comblant une partie des pertes enregistrées en 2022. Les taux d'intérêt américains et européens ont alterné des phases de hausse et de baisse avant de s'envoler durant l'été 2023 pour retrouver des plus hauts depuis plus de dix ans.

Economie

Aux Etats-Unis, la croissance du PIB a accéléré à +2,4% sur un an au T2 2023. Les créations d'emplois ont ralenti à +266 000 en moyenne par mois. Le taux de chômage a augmenté à 3,8%. La croissance annuelle du salaire horaire a ralenti à +4,2%. Le glissement annuel des prix à la consommation a ralenti à +3,7% et +4,1% hors énergie et alimentation.

La Fed a augmenté son taux directeur de +2,25% à 5,25%-5,50%, avec la séquence suivante : une hausse de +0,75% en novembre 2022, +0,50% en décembre 2022 et trois hausses consécutives de +0,25% en février, en mars et en mai 2023. La Fed a fait une première pause en juin 2023, avant une nouvelle hausse de +0,25% en juillet 2023 puis une nouvelle pause en septembre 2023.

S'agissant des mesures non-conventionnelles, la Fed a annoncé, en mars 2023, la création d'un nouveau mécanisme d'accès à la liquidité (« Bank Term Funding Program »), en réponse à la faillite de Silvergate Bank, Silicon Valley Bank et Signature Bank.

A l'issue des élections américaines de mi-mandat du 8 novembre 2022, les démocrates ont conservé leur majorité au Sénat et les républicains ont remporté la Chambre des représentants.

Dans la zone euro, la croissance du PIB a ralenti à +0,5% sur un an au T2 2023, avec des évolutions contrastées entre les pays. Le PIB a baissé de -0,2% en Allemagne tandis qu'il a augmenté de +1,0% en France, +0,3% en Italie et +2,2% en Espagne. Les enquêtes PMI se sont améliorées jusqu'au printemps 2023 avant de se dégrader rapidement durant l'été 2023. Le taux de chômage dans la zone euro a baissé à 6,4%. Le glissement annuel des prix à la consommation a ralenti à +4,3% et +4,5% hors énergie et alimentation.

La BCE a augmenté ses taux directeurs de +3,25%, avec la séquence suivante : +0,75% en octobre 2022, trois hausses consécutives +0,50% entre décembre 2022 et mars 2023 et quatre hausses consécutives de +0,25% entre mai et septembre 2023. Le taux de dépôt est passé de +0,75% à +4,00% et le taux de refinancement de +1,25% à +4,50%.

S'agissant des mesures non-conventionnelles, la BCE a annoncé, en décembre 2022, une réduction du montant de son portefeuille APP à partir de mars 2023. En juin 2023, la BCE a annoncé mettre un terme aux réinvestissements effectués dans le cadre de ce programme.

En Italie, la coalition de droite a remporté une nette victoire aux élections législatives du 25 septembre 2022. Giorgia Meloni a été élue présidente du Conseil le 22 octobre 2022.

En Chine, la croissance du PIB a accéléré à +6,3% sur un an au T2 2023. L'activité a bénéficié de la levée complète des restrictions sanitaires en décembre 2022. Le secteur de l'immobilier est resté en grande difficulté. Le taux de chômage urbain a baissé à 5,2%. Les prix à la consommation sont restés stables.

La banque centrale chinoise a réduit son taux directeur de -0,25% à 2,50% et le taux des réserves obligatoires de -0,75% à 10,50%.

A l'issue du 20ème Congrès du PCC d'octobre 2022, Xi Jinping a obtenu un troisième mandat en tant que secrétaire général du Parti et de chef des armées. Xi Jinping a formellement été réélu Président de la République pendant la session annuelle du parlement chinois de mars 2023. A cette occasion, le gouvernement a annoncé viser une croissance « autour de +5,0% » en 2023.

Marchés

L'indice MSCI World All Country des marchés actions mondiaux a augmenté de +18,7% sur un an, effaçant environ la moitié de la baisse des neufs premiers mois de 2022. Le Topix en yen a augmenté de +26,6%, l'Euro Stoxx en euro de +20,9%, le S&P 500 en dollar de +19,6% et l'indice MSCI des actions émergentes en dollar de +8,8%.

La résistance inattendue de l'économie mondiale a été un facteur de soutien important aux marchés actions entre le quatrième trimestre 2022 et le début du troisième trimestre 2023.

Les effets de la crise énergétique dans la zone euro ont été moins importants que ce que l'on pouvait craindre, la réouverture de l'économie chinoise est intervenue plus vite que prévu et l'inflation américaine a ralenti alors même que le taux de chômage est resté bas, alimentant l'idée d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine.

Les marchés actions ont également bénéficié de la forte hausse des méga-capitalisations technologiques aux Etats-Unis, en lien avec l'engouement autour de l'intelligence artificielle.

La tendance haussière des marchés actions s'est inversée à partir du mois d'août 2023, dans un contexte d'augmentation des incertitudes économiques en Chine, de mauvaises publications économiques en Europe et d'envolée des taux d'intérêt à long terme.

Les marchés obligataires ont alterné les phases de hausse et de baisse entre le quatrième trimestre 2022 et le début du troisième trimestre 2023, les investisseurs basculant d'un scénario à l'autre en matière d'évolution des politiques monétaires.

Les taux d'intérêt américains et européens se sont envolés durant l'été 2023 pour retrouver des plus hauts depuis plus de dix ans, la bonne résistance de l'économie américaine et le message plus restrictif de la Fed amenant les investisseurs à anticiper des taux directeurs durablement plus élevés.
Le taux à 10 ans du Trésor américain a augmenté de 3,83% à 4,57% et le taux à 10 ans de l'Etat allemand de 2,11% à 2,84%.

D'après les indices ICE Bank of America, les spreads de crédit des émetteurs privés européens ont baissé de 210 à 141 points de base sur le compartiment investment grade et de 625 à 445 points de base sur le compartiment high yield.

L'euro s'est apprécié de +7,9% contre le dollar et de +11,3% contre le yen. Il s'est stabilisé contre le franc suisse et s'est déprécié de -1,2% contre la livre sterling. D'après l'indice de JPMorgan, les devises émergentes se sont dépréciées de -2,9% en moyenne contre le dollar,

L'indice S&P GSCI du prix des matières premières est quasi stable sur un an. Le prix du baril de Brent est passé de 86 dollars à 92 dollars avec un point haut à 100 dollars début novembre 2022 et un point bas à 72 dollars mi-mars 2023.

POLITIQUE DE GESTION

Lors du dernier trimestre 2022, Lazard Actions Américaines (Part A) a progressé de 0,81% contre une baisse de 1,82% pour le S&P 500 dividendes nets réinvestis (en euro).

Au cours du mois d'octobre le portefeuille a progressé de 7,88% contre une hausse de 7,11% en euro pour l'indice Standard & Poor's 500 des valeurs américaines. Le mois a été particulièrement volatile après la hausse fin septembre de 75bpts des "Fed Funds" et les commentaires de Jérôme Powell sur la détermination de la Réserve Fédérale à combattre l'inflation. Le mois a aussi été marqué par les publications de résultats pour le troisième trimestre, et notamment le ralentissement de croissance dans le secteur de la technologie et plus particulièrement pour les GAFAM qui déçoivent largement. Le portefeuille a bénéficié de l'absence de Tesla (-15% en euro, Elon Musk vend des titres pour financer l'achat de Tweeter et le prix de vente de véhicules en Chine est revu en baisse) et de Meta (-32%, fort ralentissement de la croissance du fait de la concurrence de Tic-Toc et de la politique de respect de la vie privée d'Apple). Le portefeuille bénéficie de ses positions dans les valeurs industrielles qui affichent de bonnes publications (Parker Hannifin +18,9% ; Honeywell +21,1%) ainsi que des positions dans l'énergie (Chevron +24,8%; EOG Resources +21,6%). A contrario, nos positions dans Estée Lauder (-7,9%), Amazon.com (-10,1%) ou encore Alphabet (-2,2%) pèsent sur la performance du fait de publications de résultats en-deçà des attentes. Au cours du mois de novembre le portefeuille (Part A) a progressé de 2,06% contre une hausse de 1,29% de l'indice Standard & Poor's 500 des valeurs américaines en euro. Sur la période le dollar américain a baissé de 5,3%, ainsi en monnaie locale le marché des actions américaines a progressé de 5,4%. Le mois a été particulièrement volatile, avec un début de mois marqué par une forte baisse conséquence, d'une part des inquiétudes des investisseurs quant à l'ampleur de la hausse des taux directeurs menée par la Réserve Fédérale américaine, et d'autre part du fait de la politique de confinements à répétition menée par le gouvernement chinois pour lutter contre la pandémie de Covid-19. La publication d'un chiffre d'inflation aux US moins fort que prévu le 10 novembre a permis au marché de se reprendre. Enfin, le dernier jour de bourse du mois a été marqué par un rebond particulièrement fort (+3.1% en USD sur l'indice SP500) suite aux commentaires de Jerome Powell. Le gouverneur de la Réserve Fédérale a déclaré que le rythme de hausse des taux directeurs allait désormais ralentir. Le même jour, faisant face à des manifestations dans de nombreuses villes, les autorités chinoises indiquaient assouplir leur politique zéro-Covid qui pèse sur la croissance économique chinoise et notamment sur la demande des ménages. La surperformance sur le mois est due à nos positions en technologie (KLA Instruments +25,4% en USD ; Texas Instruments +12,3% ; Microsoft +10,2%), en consommation discrétionnaire (Ross Stores +22,9%; Nike +18,3%) ainsi qu'en bien de consommation courante (Estée Lauder +18% qui réagit favorablement à l'assouplissement des mesures de confinement en Chine; ou Mondelez +9%). A contrario, la publication décevante de Medtronic dans l'équipement de santé (-9,5%) et de Walt Disney (-8,1%) pèse sur la performance. Au cours du mois de décembre le portefeuille (Part A) a baissé de 8,4% contre une baisse de 9,12% pour l'indice S&P500 des valeurs américaines. Sur l'ensemble de l'année 2022 le portefeuille a baissé de 10,87% contre une baisse de 13,17% pour l'indice de référence. Après une tentative de reprise au mois de novembre, le marché des actions est reparti à la baisse suite à la publication de chiffres de créations d'emplois toujours supérieurs aux estimations. Les commentaires de la part de Jerome Powell, gouverneur de la Réserve Fédérale Américaine sur la volonté de la banque centrale de poursuivre la hausse des taux d'intérêt directeurs a contribué à peser sur les marchés. Le portefeuille a essentiellement bénéficié sur le mois d'un effet sélection. Dans le secteur des biens de consommation discrétionnaire, on notera la présence de Nike (+7% sur la publication de résultats montrant une amélioration de la situation en Chine) et l'absence de Tesla (-36,7%). Dans le secteur de la technologie, l'absence d'Apple (-12,2% sur des problèmes de production en Chine de son sous-traitant Foxconn) et de NVidia (-13,6% ; du fait d'inquiétudes sur le ralentissement des investissements dans le Cloud et l'effondrement de la sphère crypto-devises). Enfin, dans la santé Becton Dickinson (+2,4% en lien avec une bonne publication) et Merck (+1,4%) contribuent aussi positivement. A contrario, dans le secteur des services de communication Alphabet contribue négativement (-12,6% ; les inquiétudes demeurent quant à l'évolution de la publicité sur internet) de même que Disney (-11,2% ; les débuts d'Avatar en salles étaient décevants). Le secteur des services financiers contribue aussi négativement avec Banc of America (-12%) et Wells Fargo (-13,9%) étant parmi les banques qui baissaient le plus ce mois-ci.

Lors du premier trimestre 2023, Lazard Actions Américaines a progressé de 3,45% contre une hausse de 5,80% pour le S&P 500 dividendes nets réinvestis (en euro).

Au cours du mois de janvier le portefeuille (Part A) a progressé de 4,02% contre une hausse de 4,4% pour l'indice Standard & Poor's 500 en euro des valeurs américaines. Après une fin d'année 2022 orientée à la baisse, les investisseurs commencent l'année optimistes quant à la capacité des banques centrales de monter les taux d'intérêt et de faire baisser le rythme de l'inflation sans faire entrer les économies en récession. Les investisseurs ont racheté du risque, forçant les "hedge funds" à couvrir leurs positions vendeuses. Ainsi, l'indice Nasdaq, fortement pondéré en valeurs de technologie, a progressé de 10,7% (en USD) sur le mois. Le portefeuille a été nettement handicapé par ce rebond des valeurs de technologie ou de croissance fortement valorisées et absentes du portefeuille telles que : Tesla, +38,2%; Nvidia +31,4% ou Meta Platforms +21,7%. Toutefois, les positions dans le secteur financier (Morgan Stanley +13,1% ou Wells Fargo +11,3% sur de très bonnes publications), les loisirs (Walt Disney +22,7% sur le succès d'Avatar II notamment) ou encore l'industrie (Parker Hannifin +10,1% sur la reprise de l'aéronautique) ont en grande partie compensé le retard dû au rebond des valeurs à fort Béta. Au cours du mois de février le portefeuille a baissé de 0,93% contre une baisse de 0,14% pour l'indice Standard & Poors 500 des valeurs américaines (-2,5% en USD). Le mois de février a vu les taux d'intérêt remonter de 3,4% à 3,9% sur le Bon du Trésor Américain à 10 ans. Après le rally du mois de janvier, les investisseurs sont devenus plus prudents et le discours de la Réserve Fédérale plus ferme quant à son intention de poursuivre la hausse des taux d'intérêt pour faire ralentir l'économie et le rythme de l'inflation. Le portefeuille a été handicapé par des positions dans la technologie comme Adobe (Le Department of Justice pourrait s'opposer au rachat de Figma ce qui a fait baisser le titre) ou la distribution (Amazon -8,6% ou Ross Stores -6,5%). A contrario, nos positions dans le secteur de la santé ont contribué positivement comme Merck (-1,1%) ou Zoetis (+1%). Au cours du mois de mars le portefeuille a progressé de 0,39% contre une hausse de 1,15% pour l'indice Standard & Poor's 500 en euro des actions américaines. Le mois de mars a essentiellement été marqué par la débâcle bancaire tant aux US qu'en Europe. La forte hausse des taux courts par les banques centrales depuis un an, qui pèse sur le bilan des banques régionales américaines, a emporté les moins prudentes (Silicon Valley Bank, Signature Bank), alors que les déclarations tout aussi imprudentes de son premier actionnaire (Saudi National Commercial Bank) faisaient plonger le cours de Crédit Suisse et de ses obligations dites « additional Tier 1 » forçant la fusion de Crédit Suisse avec son rival UBS. Sur la période la sous performance du fonds (Part A) s'explique premièrement, par le fort rebond de certaines valeurs de technologie absentes du portefeuille telles que Apple (+9,2%), Nvidia (+16,8%) ou encore Meta Platforms (+18,3%), et deuxièmement par la baisse du secteur bancaire (Wells Fargo -22%, Banc of America -18,2%). A contrario, Alphabet (+12,4%), Microsoft (+12,8%) et Adobe Systems (+16,2%) contribuent positivement.

Lors du second trimestre 2023, Lazard Actions Américaines progresse de 6,71% tandis que le S&P 500 dividendes nets réinvestis (en euro) augmente de 8,12%.

Au cours du mois d'avril, Lazard Actions Américaines a progressé de 0,88% surperformant son indice, le S&P 500 en euro et dividendes réinvestis, de 96bps. Ce mois a été marqué par les publications de résultats qui ont été plutôt bonnes dans l'ensemble. Le portefeuille a été principalement impacté par un effet sélection négatif dans les services de communication (absence de Meta (+11,7%)) et dans la technologie (baisse de Texas Instruments (-11,4%), d'Amphenol (-9%) et par l'absence d'Apple (+1,4%), qui est le poids le plus important de l'indice). En revanche, le fonds a surtout bénéficié de l'absence de Tesla (-22%) ainsi que de sa sélection dans la santé avec notamment les progressions de Medtronic (+11,2%), Merck & Co (+6,9%) et Becton Dickinson (+5,2%). Les surpondérations en Microsoft (+5%) et Mondelez International (+8,4%) ont aussi contribué positivement à la surperformance. Au cours du mois de mai, les marchés mondiaux ont navigué entre les espoirs de voir la Fed marquer une pause dans sa hausse des taux lors de sa prochaine réunion, les inquiétudes autour du plafond de la dette aux États-Unis et la reprise économique en Chine qui n'est pas aussi vigoureuse qu'anticipé. Dans ce contexte, Lazard Actions Américaines (Part A) a progressé de 2,09% sous-performant son indice le S&P 500 en euro et dividendes réinvestis de 186 bps. Le portefeuille a principalement été impacté par l'absence de Nvidia, devenu un acteur majeur dans l'IA, qui s'adjuge une hausse de 41.4% grâce à des résultats de son Q1 supérieurs aux attentes et d'une guidance pour son Q2 très largement au-dessus du consensus. Le fonds a également pâti de la baisse d'Estee Lauder (-22.4%) et des absences d'Apple (+8.5%) et Tesla (+28.7%). En revanche, il a pu bénéficier de son absence d'exposition aux utilities et à l'immobilier mais aussi des bons parcours d'Alphabet (+18.7%), d'Amazon (+18.6%), d'Accenture (+13.2%) et de KLA (+19.2%). En outre, l'absence d'Exxon Mobil (-9.7%) a aussi contribué favorablement à la performance relative. Le mois de juin a été principalement marqué par les décisions des banques centrales. Comme largement anticipé, la Fed a fait une pause dans son cycle de relèvement des taux d'intérêt mais a tout de même laissé entendre qu'elle pourrait les relever deux fois encore cette année avec un premier resserrement qui interviendrait le mois prochain. Dans ce contexte, Lazard Actions Américaines (Part A) a progressé de 3,62% sous-performant son indice le S&P 500 en euro et dividendes réinvestis de 51 bps. D'un point de vue sectoriel, la consommation discrétionnaire, les services de communication et la technologie ont pesé en relatif. Le portefeuille a principalement été impacté par les absences de Tesla (+25.1%), Nvidia (+9.0%) et Apple (+6.6%), trois titres qui sont avec quelques autres grands noms à l'origine de la hausse de l'indice cette année. En revanche, il a pu bénéficier de sa sélection dans la santé et de sa surpondération dans les matériaux et l'industrie. Dans le détail, Parker Hannifin (+18.6%), Adobe (+14.0%) et Amphenol (+10.0%) sont les plus importants contributeurs à la performance relative sur le mois. En outre, les absences d'UnitedHealth (-3.5%) et de Salesforce (-7.9%) y ont aussi contribué favorablement.

Lors du troisième trimestre 2023, Lazard Actions Américaines a reculé de 1,52% contre une baisse de 0,28% pour le S&P 500 dividendes nets réinvestis (en euro).

Le mois de juillet a été caractérisé par les décisions très attendues des principales banques centrales et le début des résultats trimestriels. Conformément aux attentes, après une interruption en juin, la FED a augmenté ses taux de 25 points de base et s'est montrée encore plus dépendante des données pour les décisions futures. Dans ce contexte, Lazard Actions Américaines (Part A) a progressé de 0.93% tandis que son indice de référence le S&P 500 en euro et dividendes réinvestis s'est amélioré de 2.10%. D'un point de vue sectoriel, l'industrie, la consommation de base et les matériaux ont pesé en relatif. Le portefeuille a été principalement affecté par les baisses de Merck & Co (-8.3%), Honeywell (-7.2%), l'absence de Nvidia (+9.6%) et surtout par la chute de RTX (-11%). Les résultats trimestriels de ce dernier, bien qu'ils soient meilleurs que prévu, ont été éclipsés par la découverte d'un problème lié à la poudre métallique utilisée pour fabriquer une pièce de réacteur des A320Neo nécessitant leur inspection ce qui a engendré une importante réduction des prévisions annuelles de FCF par le management. En revanche, le fonds a pu bénéficier de sa sélection dans l'énergie et de son absence d'exposition à l'immobilier et aux utilities. Dans le détail, Alphabet (+10%) dont les résultats ont été supérieurs aux attentes grâce à la reprise de la publicité et au Cloud, EOG Resources (+15.7%), Adobe (+10.8%) et l'absence d'Apple (+0.5%) ont été les plus importants contributeurs à la performance relative sur le mois. Le mois d'août n'est pas réputé pour être calme boursièrement et cette année n'a pas dérogé à la règle. Malgré un sursaut en fin de mois, les principaux indices actions ont clôturé le mois d'août en baisse, soucieux de l'évolution des taux d'intérêt, de l'inflation et des statistiques en provenance de Chine. Ces dernières ont exacerbé les craintes des investisseurs en révélant une croissance en berne, une consommation qui reste faible et un secteur immobilier en détresse. Dans ce contexte, Lazard Actions Américaines (Part PC) a progressé de 0.19% alors que son indice de référence le S&P 500 en euro et dividendes réinvestis a reculé de 0.09%. D'un point de vue sectoriel, l'énergie, la consommation de base et la santé ont pesé en relatif. Le portefeuille a été principalement affecté par les absences de Nvidia (+7.3%) et d'Eli Lilly (+24.1%) qui profite d'une étude positive sur un médicament de Novo Nordisk contre l'obésité qui permettrait de réduire le risque d'incident cardiovasculaire. Les résultats de cette étude ont eu un effet négatif sur les medtech comme Medtronic (-5.7%) notamment. En revanche, le fonds a pu bénéficier de sa sélection dans la consommation discrétionnaire, dans les services de communication et de son absence d'exposition aux utilities. Dans le détail, Ross Stores (+7.9%) dont les résultats trimestriels ont dépassé les attentes, Visa (+5.1%), Alphabet (+4.2%) et l'absence d'Apple (-2.8%) ont été les plus importants contributeurs à la performance relative sur le mois. Habituellement, le mois de septembre est perçu comme le moins performant de l'année, et l'édition 2023 n'a pas fait exception à cette tendance historique. Les principaux indices boursiers ont terminé en forte baisse, après une diminution déjà constatée en août. Les déclarations des banques centrales, en particulier celle de la FED, ont joué un rôle crucial ce mois-ci. Comme prévu, la FED n'a pas augmenté ses taux d'intérêt, mais envisage une hausse supplémentaire d'ici la fin de l'année, moins de baisses qu'initialement prévues en 2024 et des taux élevés pendant une période prolongée, remettant en cause la plupart des scénarios envisagés par le marché. Le taux américain à dix ans a progressé de 46 points de base sur le mois, atteignant son plus haut niveau depuis 2007, à 4.57%, alors que son homologue allemand clôturait à un niveau jamais vu depuis 2011, à 2.84%, soit une hausse de 37 points de base. Parallèlement, le dollar s'est renforcé de 2,56% face à l'euro, et les cours du pétrole ont augmenté de 10% en raison de la baisse de production de l'Arabie Saoudite et de la Russie, exacerbant les préoccupations concernant l'évolution future de l'inflation. Le risque d'un éventuel shutdown aux États-Unis et la grève dans l'industrie automobile n'ont fait qu'accroitre l'instabilité des marchés. Dans ce contexte, Lazard Actions Américaines a baissé de 2.62% alors que son indice de référence, le S&P 500 en euro et dividendes réinvestis, a reculé de 2.41%. D'un point de vue sectoriel, la santé, l'industrie et les services financiers ont pesé en relatif. Le portefeuille a été principalement affecté par le parcours compliqué de RTX (-14.3%) et par les absences de UnitedHealth (+8.8%), Exxon Mobil (+8.4%) et Meta (+4.0%). En revanche, le fonds (Part PC) a pu bénéficier de sa sélection dans la technologie, la consommation de base et de son absence d'exposition aux utilities et à l'immobilier. Dans le détail, les principaux contributeurs à la performance relative sur le mois ont été Costco Wholesale (+5.4%), Chevron (+7.3%) et T-Mobile (+5.3%), tandis que les absences d'Apple (-6.6%) et Nvidia (-9.7%) se sont également révélées bénéfiques.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
TEXAS INSTRUMENTS INC		12 143 980,89
APPLIED MATERIALS INC	9 607 825,07	
KLA CORP	9 194 047,21	96 748,53
PARKER HANNIFIN CORP		5 149 113,51
ALPHABET INC-CL A	3 226 719,93	1 908 427,69
ADOBE INC	3 222 969,49	1 757 036,27
MERCK & CO. INC.	502 875,40	3 513 699,62
MOTOROLA SOLUTIONS INC		3 715 443,58
NIKE INC -CL B	3 381 663,66	207 119,22
MICROSOFT CORP	1 761 303,67	1 631 872,97

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.**
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 245 793 570,96**
  - o Change à terme : 245 793 570,96
  - o Future :
  - o Options :
  - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
Néant	CACEIS BANK LUXEMBOURG

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	**Néant**
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	**Néant**

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	**Néant**
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	**Néant**

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.
L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :
✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.

✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :
- Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
- Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
- Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8 (SFDR)

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

ART 29 : LOI ENERGIE CLIMAT (LEC)

L'information concernant l'article 29 LEC sera disponible sur le site internet de Lazard Frères Gestion, https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fonds_71.html

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables, versées au cours de l'exercice clos le 31/12/2022 par la société de gestion à son personnel, au prorata de l'investissement consenti dans l'activité de la gestion des OPCVM, en excluant la gestion des FIA et la gestion sous mandats, peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.

Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin.

La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.

Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques et des conflits d'intérêts.

Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

La politique de rémunération est réexaminée chaque année.

Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la règlementation applicable.

Population au 31/12/2022 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique (donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)

effectif au 31-12-2022 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg	Rémunérations fixes annuelles 2022 en €	Rémunération variable au titre de 2022 (cash payé en 2023 et différé attribué en 2023) en €
205	20 102 615	29 964 115

"Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2022 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	5 848 796
Autres	61	28 469 324
Total	**64**	**34 318 120**

NB : les montants sont des montants non chargés

AUTRES INFORMATIONS
Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Lazard Actions Américaines

Exercice clos le 29 septembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds Lazard Actions Américaines,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Lazard Actions Américaines constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 29 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 12 janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

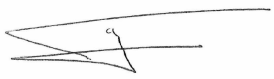

David Koestner

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 29/09/2023 *en* EUR

ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**513 976 100,84**	**462 931 066,22**
Actions et valeurs assimilées	**513 976 100,84**	**462 931 066,22**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	513 976 100,84	462 931 066,22
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**250 308 281,01**	**307 777 078,53**
Opérations de change à terme de devises	245 793 570,96	295 067 134,32
Autres	4 514 710,05	12 709 944,21
COMPTES FINANCIERS	**13 082 774,99**	**8 226 379,19**
Liquidités	13 082 774,99	8 226 379,19
TOTAL DE L'ACTIF	**777 367 156,84**	**778 934 523,94**

PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	503 276 664,10	459 289 616,31
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	22 861 904,91	16 300 089,37
Résultat de l'exercice (a,b)	-413 542,98	-481 312,49
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**525 725 026,03**	**475 108 393,19**
* *Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	**251 642 130,81**	**303 826 130,75**
Opérations de change à terme de devises	249 360 101,11	303 216 466,98
Autres	2 282 029,70	609 663,77
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**777 367 156,84**	**778 934 523,94**

(a) Y compris comptes de régularisation
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 *en* EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 29/09/2023 *en* EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	372 631,93	4 112,25
Produits sur actions et valeurs assimilées	5 737 883,02	6 533 485,40
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**6 110 514,95**	**6 537 597,65**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		9 227,82
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières		19 759,74
Autres charges financières		
TOTAL (2)		**28 987,56**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**6 110 514,95**	**6 508 610,09**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	6 526 840,88	7 047 081,36
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-416 325,93**	**-538 471,27**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	2 782,95	57 158,78
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**-413 542,98**	**-481 312,49**

ANNEXES COMPTABLES

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.

o **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.
Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

o **Les instruments financiers de taux :**
Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.
Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

o **Les instruments de types « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.
Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion du FCP.
Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.
Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

o **Les instruments de types « titres de créance négociables » :**
Les titres de créances négociables (TCN) sont valorises en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN) à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct. Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.
La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

o **OPC :**
Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

o **Acquisitions / Cessions temporaires de titres :**
Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (€STR, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, EURIBOR 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.
Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

o **Opérations à terme fermes et conditionnelles :**

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

➢ **Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé**

Tous les instruments financiers de l''OPC sont négocies sur des marches réglementes.

➢ **Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan**

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise du l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) selon la formule ci-après :

Actif brut
x taux de frais de fonctionnement et de gestion
x nb jours entre la VL calculée et la VL précédente
365 (ou 366 les années bissextiles)

Ces montants sont alors enregistrés au compte de résultat de l'OPC et versé intégralement à la société de gestion.

La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement de l'OPC et notamment :

- de la gestion financière ;
- de la gestion administrative et comptable ;
- de la prestation du dépositaire ;
- des autres frais de fonctionnement :
- honoraires des commissaires aux comptes ;
- publications légales (Balo, Petites Affiches, etc…) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Les frais se décomposent de la manière suivante, selon les modalités prévues au règlement :

Frais facturé à l'OPC	*Assiette*	*Part*	*Taux Barème (TTC maximum)*	
Frais de gestion financière	Actif net	PC EUR	1,165%	
		PC H-EUR	1,215%	
		RC EUR	2,165%	
		RC H-EUR	2,215%	
Frais de fonctionnement et autres services	Actif Net	Appliqués à toutes les parts	0,035%	
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	N.A	Appliqués à toutes les parts	Néant	
Commissions de mouvement (de 0 à 100 % perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Appliqués à toutes les parts	Actions, change et autres instruments	De 0 à 0,45%
Commission de surperformance	Actif net	PC EUR PC H-EUR RC EUR RC H-EUR	Néant	

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.
- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 61719.
- Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :
Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.
Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :
Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Part LAZARD ACT AMERIC PC-EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD ACT AMERIC PC H-EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD ACT AMERIC RC-EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD ACTIONS AMERICAINES RC H EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 *en* EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**475 108 393,19**	**579 148 594,98**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	65 163 742,22	91 716 259,22
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-68 989 961,52	-150 316 422,28
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	17 988 338,82	52 011 192,68
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-303 392,70	-1 658 135,64
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	9 363 655,60	5 056 845,13
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-4 566 922,17	-40 317 807,28
Frais de transactions	-491 425,64	-804 079,28
Différences de change	-23 375 088,40	53 310 488,62
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	56 244 012,56	-112 500 071,69
Différence d'estimation exercice N	*153 055 665,77*	*96 811 653,21*
Différence d'estimation exercice N-1	*-96 811 653,21*	*-209 311 724,90*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
Différence d'estimation exercice N		
Différence d'estimation exercice N-1		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-416 325,93	-538 471,27
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**525 725 026,03**	**475 108 393,19**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							13 082 774,99	2,49
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	13 082 774,99	2,49								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	513 976 100,84	97,77						
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	11 214 279,32	2,13						
Comptes financiers	11 215 999,09	2,13						
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	240 053 648,01	45,66						
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	10 904 368,36
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	234 889 202,60
	Souscriptions à recevoir	14 799,09
	Coupons et dividendes en espèces	309 910,96
	Collatéraux	4 190 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		**250 308 281,01**
DETTES		
	Vente à terme de devise	238 526 564,34
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	10 833 536,77
	Achats à règlement différé	1 527 083,67
	Rachats à payer	179 650,85
	Frais de gestion fixe	575 295,18
TOTAL DES DETTES		**251 642 130,81**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-1 333 849,80**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part LAZARD ACT AMERIC PC-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	54 616,704	20 514 941,32
Parts rachetées durant l'exercice	-79 204,196	-29 479 182,55
Solde net des souscriptions/rachats	-24 587,492	-8 964 241,23
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	715 725,013	
Part LAZARD ACT AMERIC PC H-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	147 330,167	39 400 067,84
Parts rachetées durant l'exercice	-126 004,107	-33 492 886,57
Solde net des souscriptions/rachats	21 326,060	5 907 181,27
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	824 373,128	
Part LAZARD ACT AMERIC RC-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	4 178,126	3 921 881,51
Parts rachetées durant l'exercice	-5 905,880	-5 549 182,78
Solde net des souscriptions/rachats	-1 727,754	-1 627 301,27
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	23 343,057	
Part LAZARD ACTIONS AMERICAINES Part RC H EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	5 700,138	1 326 851,55
Parts rachetées durant l'exercice	-1 994,006	-468 709,62
Solde net des souscriptions/rachats	3 706,132	858 141,93
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	11 848,560	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part LAZARD ACT AMERIC PC-EUR Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part LAZARD ACT AMERIC PC H-EUR Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part LAZARD ACT AMERIC RC-EUR Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part LAZARD ACTIONS AMERICAINES Part RC H EUR Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Part LAZARD ACT AMERIC PC-EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 237 114,13
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Part LAZARD ACT AMERIC PC H-EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	2 726 249,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Rétrocessions des frais de gestion	
Part LAZARD ACT AMERIC RC-EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	504 294,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,20
Rétrocessions des frais de gestion	
Part LAZARD ACTIONS AMERICAINES Part RC H EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	59 183,04
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,25
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme **Total des titres du groupe**			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-413 542,98	-481 312,49
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	**-413 542,98**	**-481 312,49**

	29/09/2023	30/09/2022
Part LAZARD ACT AMERIC PC-EUR		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-27 237,30	-43 272,98
Total	**-27 237,30**	**-43 272,98**

	29/09/2023	30/09/2022
Part LAZARD ACT AMERIC PC H-EUR		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-133 307,96	-168 570,95
Total	**-133 307,96**	**-168 570,95**

	29/09/2023	30/09/2022
Part LAZARD ACT AMERIC RC-EUR		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-223 420,96	-247 271,81
Total	**-223 420,96**	**-247 271,81**

	29/09/2023	30/09/2022
Part LAZARD ACTIONS AMERICAINES Part RC H EUR		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-29 576,76	-22 196,75
Total	**-29 576,76**	**-22 196,75**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	22 861 904,91	16 300 089,37
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**22 861 904,91**	**16 300 089,37**

	29/09/2023	30/09/2022
Part LAZARD ACT AMERIC PC-EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	9 781 007,19	28 019 690,16
Total	**9 781 007,19**	**28 019 690,16**

	29/09/2023	30/09/2022
Part LAZARD ACT AMERIC PC H-EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	12 118 495,22	-14 031 414,08
Total	**12 118 495,22**	**-14 031 414,08**

	29/09/2023	30/09/2022
Part LAZARD ACT AMERIC RC-EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	810 422,42	2 436 818,70
Total	**810 422,42**	**2 436 818,70**

	29/09/2023	30/09/2022
Part LAZARD ACTIONS AMERICAINES Part RC H EUR		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	151 980,08	-125 005,41
Total	**151 980,08**	**-125 005,41**

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	**295 078 179,22**	**346 730 659,45**	**579 148 594,98**	**475 108 393,19**	**525 725 026,03**
Part LAZARD ACT AMERIC PC-EUR en EUR					
Actif net	189 704 892,88	207 785 529,72	317 635 905,62	259 983 112,78	275 459 185,31
Nombre de titres	699 023,049	766 305,896	890 105,544	740 312,505	715 725,013
Valeur liquidative unitaire	271,38	271,15	356,85	351,18	384,86
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	11,37	4,89	4,75	37,84	13,66
Capitalisation unitaire sur résultat	0,30	0,01	-0,61	-0,05	-0,03
Part LAZARD ACT AMERIC PC H-EUR en EUR					
Actif net	95 386 996,82	127 557 019,02	225 274 792,16	190 943 562,88	224 746 659,48
Nombre de titres	439 170,697	561 094,895	770 867,667	803 047,068	824 373,128
Valeur liquidative unitaire	217,19	227,33	292,23	237,77	272,62
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-6,97	12,83	-3,70	-17,47	14,70
Capitalisation unitaire sur résultat	0,04	-0,17	-0,65	-0,20	-0,16
Part LAZARD ACT AMERIC RC-EUR en EUR					
Actif net	9 986 289,52	11 159 163,43	35 382 649,89	22 484 428,75	22 715 418,37
Nombre de titres	14 016,839	15 835,110	38 439,552	25 070,811	23 343,057
Valeur liquidative unitaire	712,44	704,71	920,47	896,83	973,11
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	29,98	12,78	12,28	97,19	34,71
Capitalisation unitaire sur résultat	-5,60	-6,96	-9,89	-9,86	-9,57

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Part LAZARD ACTIONS AMERICAINES Part RC H EUR en EUR					
Actif net		228 947,28	855 247,31	1 697 288,78	2 803 762,87
Nombre de titres		1 126,000	3 305,014	8 142,428	11 848,560
Valeur liquidative unitaire		203,32	258,77	208,44	236,63
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		15,80	-3,27	-15,35	12,82
Capitalisation unitaire sur résultat		-0,42	-3,00	-2,72	-2,49

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
ADOBE INC	USD	25 825	12 437 466,35	2,36
ALPHABET INC-CL A	USD	295 890	36 571 584,79	6,96
AMAZON.COM INC	USD	215 660	25 893 458,51	4,93
AMPHENOL CORP-CL A	USD	168 680	13 381 282,83	2,54
APPLIED MATERIALS INC	USD	82 214	10 750 912,21	2,04
BALL CORP	USD	207 330	9 748 181,72	1,86
BANK OF AMERICA CORP	USD	396 865	10 263 200,66	1,95
BECTON DICKINSON AND CO	USD	60 560	14 787 793,91	2,82
CHEVRON CORP	USD	89 745	14 293 083,26	2,72
COLGATE-PALMOLIVE CO	USD	108 325	7 275 552,07	1,39
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	30 475	16 261 776,62	3,09
ECOLAB INC	USD	70 165	11 226 400,00	2,14
EOG RESOURCES INC	USD	88 950	10 649 635,89	2,03
ESTEE LAUDER COMPANIES-CL A	USD	52 125	7 116 570,25	1,35
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	USD	64 635	11 278 082,55	2,15
INTERCONTINENTAL EXCHANGE IN	USD	126 275	13 121 865,88	2,50
KLA CORP	USD	24 230	10 496 653,41	1,99
MERCK & CO. INC.	USD	183 610	17 853 742,15	3,40
MICROSOFT CORP	USD	157 620	47 006 861,87	8,94
MONDELEZ INTERNATIONAL INC-A	USD	152 675	10 007 693,03	1,90
MORGAN STANLEY	USD	133 910	10 329 567,60	1,96
MOTOROLA SOLUTIONS INC	USD	52 490	13 496 932,80	2,57
NIKE INC -CL B	USD	101 180	9 137 975,54	1,73
OTIS WORLDWIDE CORP	USD	153 050	11 609 393,62	2,21
PARKER HANNIFIN CORP	USD	40 495	14 898 335,21	2,84
PEPSICO INC	USD	62 380	9 983 156,74	1,90
ROSS STORES INC	USD	136 540	14 566 416,06	2,77
RTX CORP	USD	174 120	11 836 048,55	2,25
T-MOBILE US INC	USD	76 480	10 116 669,66	1,92
VISA INC-CLASS A SHARES	USD	102 658	22 302 117,19	4,25
WALT DISNEY CO/THE	USD	112 660	8 624 408,97	1,64
WELLS FARGO & CO	USD	265 255	10 236 901,35	1,94
ZOETIS INC	USD	76 208	12 522 944,83	2,38
TOTAL ETATS-UNIS			**470 082 666,08**	**89,42**
IRLANDE				
ACCENTURE PLC-CL A	USD	48 385	14 034 963,26	2,67
MEDTRONIC PLC	USD	161 420	11 946 985,79	2,27
TOTAL IRLANDE			**25 981 949,05**	**4,94**
ROYAUME-UNI				
LINDE PLC	USD	50 930	17 911 485,71	3,41
TOTAL ROYAUME-UNI			**17 911 485,71**	**3,41**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**513 976 100,84**	**97,77**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**513 976 100,84**	**97,77**
Créances			**250 308 281,01**	**47,61**
Dettes			**-251 642 130,81**	**-47,87**
Comptes financiers			**13 082 774,99**	**2,49**
Actif net			**525 725 026,03**	**100,00**

Part LAZARD ACT AMERIC PC H-EUR	**EUR**	**824 373,128**	**272,62**
Part LAZARD ACTIONS AMERICAINES Part RC H EUR	**EUR**	**11 848,560**	**236,63**
Part LAZARD ACT AMERIC PC-EUR	**EUR**	**715 725,013**	**384,86**
Part LAZARD ACT AMERIC RC-EUR	**EUR**	**23 343,057**	**973,11**

7. ANNEXE(S)

Communication périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : LAZARD ACTIONS AMERICAINES

Identifiant d'entité juridique : 969500G7K85E95I20834

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires appliquent des bonnes pratiques de gouvernance

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (EU) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques au plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental :**	☒ Il promouvait **des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien, qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 74,61% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☒ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé un minimum d'**investissements durables ayant un objectif social**	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **ne réalisera pas d'investissements durables**

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement, de l'analyse des titres et du processus d'intégration ESG décrit ci-dessous, le portefeuille promeut les caractéristiques environnementales suivantes :

Politique environnementale :

- Intégration par les entreprises des facteurs environnementaux adaptés au secteur, à l'implantation géographique et à tout autre facteur matériel pertinent
- Élaboration d'une stratégie et d'un système de management environnemental
- Élaboration d'une stratégie climatique

Maîtrise des impacts environnementaux :

- Limitation et adaptation au réchauffement climatique
- Gestion responsable de l'eau et des déchets
- Préservation de la biodiversité

Gestion de l'impact environnemental des produits et services :

- Écoconception des produits et services
- Innovation environnementale

De plus, le portefeuille promeut les caractéristiques sociales suivantes :

Respect des droits humains :

- Prévention des situations de violations des droits humains
- Respect du droit à la sûreté et à la sécurité des personnes
- Respect de la vie privée et protection des données

Gestion des ressources humaines :

- Dialogue social constructif
- Formation et gestion des carrières favorables au développement humain
- Promotion de la diversité
- Santé, sécurité et bien-être au travail

Gestion de la chaîne de valeur :

- Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement
- Qualité, sécurité et traçabilité des produits

Ce produit n'utilise pas d'indice spécifique pour déterminer son alignement aux caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?***

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues

par ce produit est mesurée par des indicateurs de durabilité à plusieurs niveaux :

Au niveau de la valorisation dans le modèle d'analyse interne :
L'analyse ESG des titres détenus en direct se fonde sur un modèle propriétaire qui repose sur une grille ESG interne. A partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyse extra-financière, prestataires externes…), des rapports annuels des entreprises et des échanges directs avec celles-ci, les analystes responsables du suivi de chaque valeur établissent une note ESG interne.

Cette note résulte d'une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du conseil…) et qualitative (solidité de la politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs…).

Chaque pilier E S et G est noté entre 1 et 5 à partir d'au minimum dix indicateurs-clés pertinents par dimension.

Ces notations ESG internes sont intégrées aux modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital (WACC) pour la gestion Actions et au processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.
Au niveau du contrôle des éléments de la stratégie d'investissement avec un prestataire de données externes :
De plus, pour confirmer la robustesse du modèle interne, les analystes-gestionnaires en charge de la gestion comparent la notation ESG moyenne du portefeuille à celle de son univers ESG de référence en utilisant les notations Moody's ESG Solutions

L'univers ESG de référence du portefeuille est :
L'indice de référence du portefeuille.

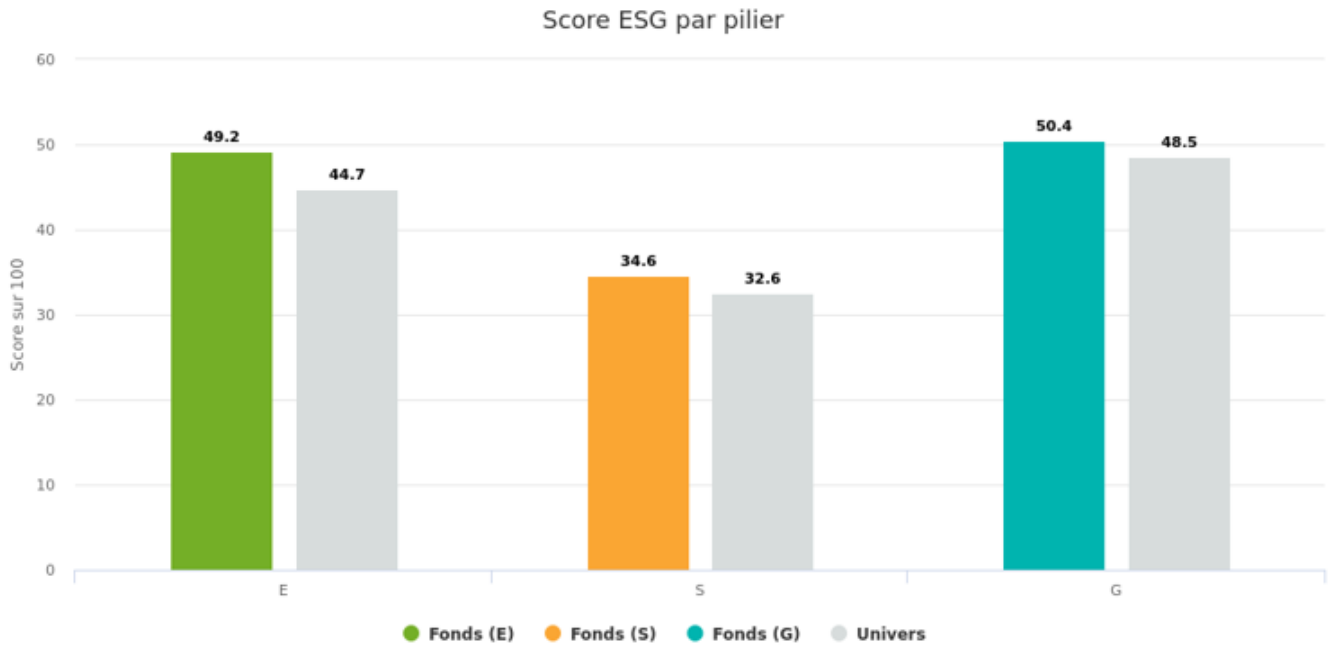

…et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

La définition de l'investissement durable au sens du règlement SFDR se fonde sur la sélection d'indicateurs qui manifestent d'une contribution substantielle à un ou plusieurs objectifs en matière environnementale et sociale, qui ne portent pas préjudice à aucun des indicateurs d'incidence négative et s'assure des principes de bonne gouvernance.

Les indicateurs environnementaux retenus sont les suivants :
- Empreinte carbone (PAI 2)
- Intensité carbone (PAI 3)
- Augmentation implicite de température (ITR)
- Nombre de brevets « bas carbone » détenus

Les indicateurs en matière sociale retenus sont les suivants :
- % de femmes dans le management exécutif
- Nombre d'heures de formation pour les employés
- Couverture des avantages sociaux
- Politiques de diversité par le management

Un objectif d'investissement durable est réalisé s'il y a validation de la contribution substantielle de l'indicateur correspondant, absence de préjudice aux autres indicateurs, et respect de principes de bonne gouvernance. La contribution substantielle se mesure par l'application de seuils pour chaque indicateur cité ci-dessus.

Le tableau ci-dessous présente les règles (objectifs) fixées pour chaque indicateur ainsi que le résultat obtenu sur la période écoulée. Le résultat est la part moyenne du portefeuille investi dans les entreprises respectant ces critères, calculée sur une base trimestrielle. La part moyenne est calculée selon les positions moyennes constatées sur la période écoulée, couplées avec les données extra-financières en date de valeur de fin de période.

	Règle	**Part moyenne du portefeuille**
Empreinte carbone en M euros	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	56,92%
Intensité carbone	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	24,19%
Augmentation température implicite en 2100	≤2°C	50,92%
Nombre de brevets bas carbone	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	13,07%
% femmes dans le management exécutif	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	8,38%
Nombre heures de formation pour les salariés	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	2,54%
Couverture des avantages sociaux	Voir présentation investissement durable www.lazardfreresgestion.fr	50,36%
Politiques de diversité par le management	Voir présentation www.lazardfreresgestion.fr	4,62%

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

L'absence de préjudice important est évaluée sur la base de l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I du Règlement délégué (UE) 2022/1288 du 6 avril 2022. En cas de couverture insuffisante de l'univers d'investissement pour certains indicateurs, des critères de substitution

peuvent être exceptionnellement utilisés (tels que pour le PAI 12, recours à un indicateur portant sur l'attention à la diversité par le management). Cette substitution est soumise au contrôle indépendant du département des Risques et de la Conformité. Les indicateurs de substitution sont également présentés sur le site internet de Lazard Frères Gestion à la rubrique « méthodologie de l'investissement durable ».

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les indicateurs des principales incidences négatives en matière de durabilité (PAI) sont pris en compte à deux niveaux.
D'une part, ils sont intégrés à l'analyse interne de chaque titre suivi, effectuée par nos analystes-gestionnaires dans les grilles internes d'analyse ESG.
De plus, ils sont utilisés pour évaluer la part d'investissements durables.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Le respect de garanties minimales en matière de droits du travail et de droits de l'homme (principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme) et des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail est un indicateur clé pour vérifier que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Nous vérifions donc si l'entreprise applique une politique de due diligence en matière de droits du travail selon les huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (PAI 10) dans le cadre de notre process DNSH. Nous nous assurons également que les investissements réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en suivant une note de gouvernance d'un fournisseur de donnée et la note interne sur le pilier Gouvernance.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer du préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le modèle propriétaire d'analyse ESG des entreprises présentes en portefeuille prend en compte l'ensemble des indicateurs relatifs aux principales incidences négatives des entreprises en matière de durabilité (PAI).
Ces indicateurs sont intégrés aux grilles internes qui permettent la notation ESG du titre, prise en compte dans les modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion Actions et dans le processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

De plus, comme précisé ci-dessus, l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR est pris en compte dans la définition de l'investissement durable.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
01/10/2022 au 30/09/2023

Investissements les plus importants	Secteur	Pourcentage d'actifs	Pays
1. **MICROSOFT CORP**	Information et communication	8,31%	États-Unis
2. **ALPHABET- A**	Information et communication	6,03%	États-Unis

Investissements les plus importants	Secteur	Pourcentage d'actifs	Pays
3. AMAZON.COM INC	Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	4,24%	États-Unis
4. VISA INC CLASS A	Activités financières et d'assurance	4,22%	États-Unis
5. MERCK AND	Industrie manufacturière	3,67%	États-Unis
6. PARKER-HANNIFIN CORP	Industrie manufacturière	2,97%	États-Unis
7. RTX CORP	Industrie manufacturière	2,92%	États-Unis
8. COSTCO WHOLESALE CORP	Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	2,85%	États-Unis
9. BECTON DICKINSON	Industrie manufacturière	2,81%	États-Unis
10. MOTOROLA SOL. WI	Industrie manufacturière	2,78%	États-Unis
11. ROSS STORES	Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	2,76%	États-Unis
12. ACCENTURE PLC - CL A	Information et communication	2,55%	Irlande
13. CHEVRONTEXACO CORP	Industrie manufacturière	2,54%	États-Unis
14. OTIS WORLDWIDE CORP-WI	Industrie manufacturière	2,51%	États-Unis

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Quelle était l'allocation d'actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

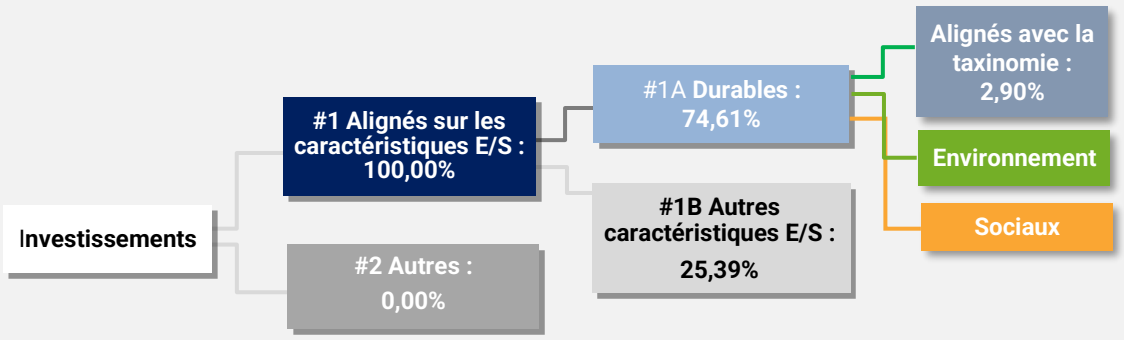

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restant du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés avec les caractéristiques environnementales ou sociales non considérés comme des investissements durables

Détail des investissements durables	
Rappel du poids des investissements durables en portefeuille	74,61%
Dont investissements durables E	71,84%
Dont investissements durables S	57,36%

Un investissement est considéré comme durable s'il respecte au moins une des règles présentées plus haut, tout en ne portant pas préjudice à aucun des indicateurs d'incidence négative et en s'assurant de critères de bonne gouvernance. Une entreprise peut ainsi être considérée comme durable au plan environnemental tout comme au plan social.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

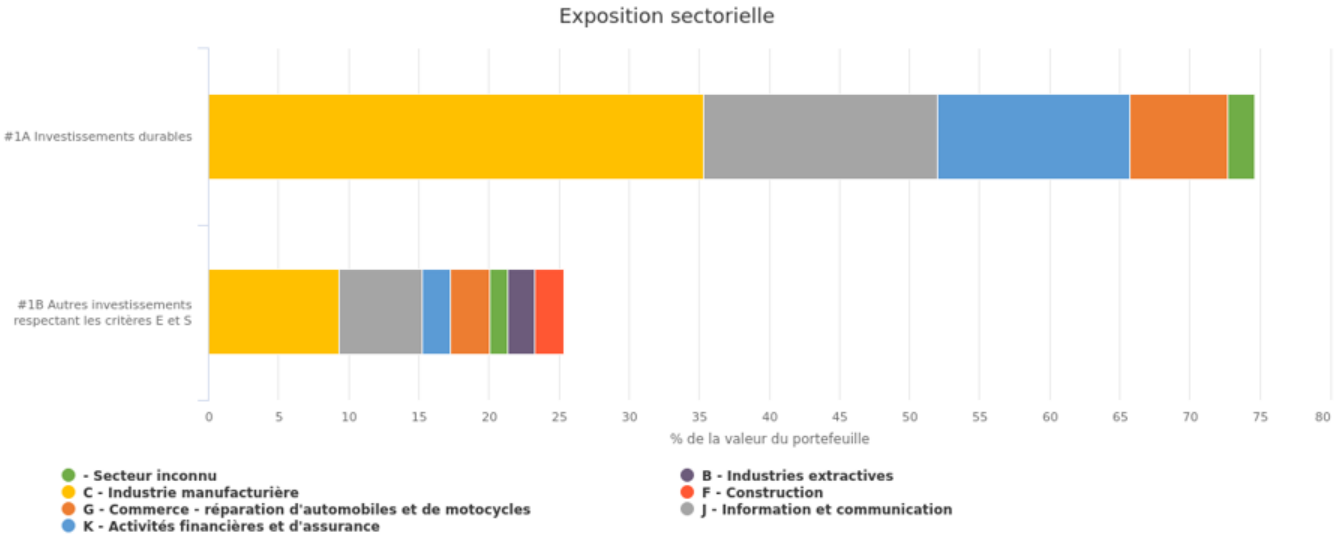

L'exposition au secteur des combustibles fossiles était de 9,41% en moyenne sur la période.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Est-ce que le produit financier a investi dans les activités liées aux combustibles fossiles et/ou à l'énergie nucléaire alignées avec la Taxinomie ?

Lazard Frères Gestion ne dispose pas à la date de production de ce document des données nécessaires à l'identification de la part des activités liées aux secteurs des combustibles fossiles et/ou de l'énergie nucléaire alignées avec la Taxinomie.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

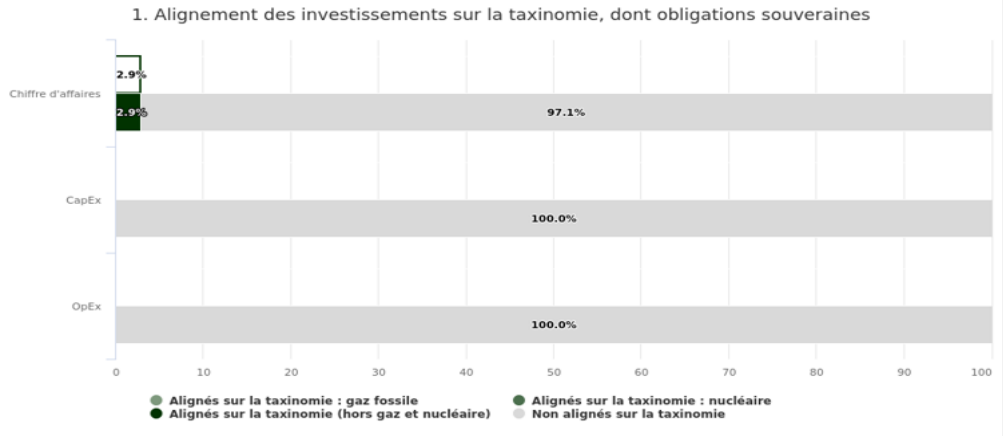

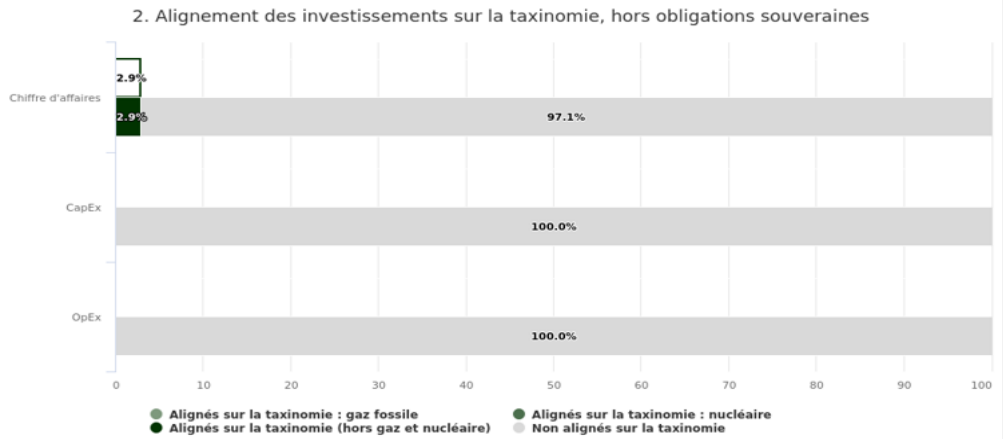

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobre en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le calcul des pourcentages d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE se base sur des données estimées.

Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Lazard Frères Gestion ne dispose pas à la date de production de ce document des données nécessaires à l'identification de la part des activités transitoires ou habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence

Non Applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne **tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE est de 69,45%

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs environnementaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.

Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social est de 57,36%

Elle correspond à l'ensemble des activités réalisant un ou plusieurs objectifs sociaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

La catégorie « autres » est principalement composée d'OPC monétaires et de liquidités. Sur la période écoulée, la poche « autres » représentait en moyenne 0,00%.

Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour promouvoir les caractéristiques environnementales et sociales, les éléments suivants ont été respectés :

- Le taux d'analyse extra-financière

Le taux d'analyse extra-financière des investissements du produit est, en fonction des catégories d'investissements du produit, supérieur à :

- 90 % pour les actions émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays "développés", les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit investment grade, la dette souveraine émises par des pays développés ;
- 75% pour les actions émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays "émergents", les actions émises par des petites et moyennes capitalisations, les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit high yield et la dette souveraine émise par des pays "émergents".

Ces taux s'entendent en pourcentage de l'actif total.
Au cours de la période écoulée, le taux d'analyse extra-financière a été en moyenne de 100,00%.

- La notation ESG moyenne du portefeuille

Les analystes-gestionnaires s'assurent que la notation moyenne pondérée ESG du portefeuille soit supérieure à celle de la moyenne de l'univers de référence en utilisant le référentiel de notation extra-financière de Moody's ESG Solutions

De plus, la société de gestion procède à des exclusions en amont des investissements :

- Exclusions normatives relatives aux armes controversées (armes à sous-munitions, mines antipersonnel, armes biologiques et chimiques) et aux violations du Pacte Mondial des Nations Unies.
- Exclusions sectorielles (tabac et charbon thermique).
- Exclusions géographiques (paradis fiscaux de la liste GAFI).

Pour plus d'informations sur la politique d'engagement et de votes, merci de vous référer aux rapports de vote et d'engagement, disponibles sur https://www.lazardfreresgestion.fr.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier a les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Non applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Non applicable.